



APPEL D'OFFRES 1756-GR
Assurances de dommages
2017-2022

Des soumissions sont demandées en vue de l'acquisition d'un portefeuille d'assurances de dommages pour la Ville de Candiac.

Les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le cahier des charges disponible à compter de 10h00 le 9 août 2017 aux bureaux de Fidema Groupe conseils inc., 5205, Grande-Allée, Suite 200, Brossard, QC, J4Z 3G5. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec monsieur Martin Grandchamp de la firme Fidema Groupe conseils inc. au (514) 907-7728.

Toute réservation d'assureur effectuée avant la date et l'heure de disponibilité du cahier des charges est nulle et sans effet.

Les soumissions seront adressées au Service des finances et reçues jusqu'à 10h00 le 31 août 2017 aux bureaux de la Ville de Candiac au 100, boulevard Montcalm Nord, Candiac, Québec, J5R 3L8. Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour à compter de 10h00, à la même adresse.

La Ville de Candiac ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Donné à Candiac, ce 7 août 2017.

Johanne Corbeil
Greffière par intérim
Services juridiques